

Conditions générales de participation aux activités de l'association Cheval Communication.

Les journées de présentation organisées par l'association Cheval Communication sont ouvertes à toute personne remplissant les conditions générales de participation ci-après, avec ou sans connaissances de l'équitation. Sauf exceptions, on ne monte pas sur les chevaux et le travail s'effectue au sol dans un environnement clôturé.

Les stages individuels ou collectifs proposés par Cheval Communication ou un partenaire du réseau eQuintessence comportent des éléments de thérapie et l'utilisation de méthodes psychocorporelles en équithérapie. Ils sont supervisés par des professionnels de santé spécialisés en équithérapie et des animateurs ayant une expertise professionnelle dans les métiers du cheval.

Renseignements préalables aux stages :

La nature particulière du travail avec les chevaux selon l'approche Eponaquest © et la méthode du *cheval miroir* implique que les animateurs connaissent certains éléments biographiques, les attentes des participants, soient avertis de la prise de certains médicaments et de l'expérience passée des participants avec les chevaux. Un traitement médicamenteux en cours par antidépresseurs, somnifères ou certains médicaments peut constituer un empêchement à la participation aux activités. Les organisateurs doivent être avertis en cas d'allergies (par ex. au foin ou aux poils de chevaux) et en cas d'intolérances alimentaires ou de régime alimentaire. Dans ce but, un court questionnaire pourra être adressé aux participants avec le dossier d'inscription. Ce questionnaire pourra être complété par un entretien téléphonique. La possibilité de participation aux activités dépend des éléments apportés à la connaissance de l'organisateur par les participants.

La participation aux stages de plusieurs jours nécessite une décharge de responsabilité, signée par les parents ou les tuteurs pour les enfants mineurs. La participation aux stages, journées de présentation et autres activités implique de respecter la charte éthique et les règles de sécurité telles que mentionnées dans le règlement intérieur de l'association Cheval Communication. Les documents, dessins, images, photos et vidéos de personnes, de lieux ou d'animaux présentés ou réalisés lors des stages et activités restent la propriété de Cheval Communication, sauf mention expresse s'opposant à leur usage public ou faisant valoir le droit à l'image. Les documents de stage remis aux participants ne peuvent être copiés, reproduits ou modifiés sans l'autorisation préalable de Cheval Communication.

Le dossier d'inscription aux activités comporte un accord écrit sur la charte éthique, les règles de sécurité, les conditions de règlement, et un formulaire de décharge de responsabilité.

Charte éthique

L'association Cheval Communication et les organismes partenaires appliquent une charte éthique lors des activités qu'elles organisent. Les principes généraux de cette charte éthique

sont que chaque participant est pleinement responsable de son développement, du groupe dont il fait partie, de sa sécurité et de la sécurité du groupe, et du ou des chevaux dont il a la garde ou dont il s'occupe.

Les participants acceptent de mettre en œuvre les principes de la communauté authentique, tels que décrits par Linda Kohanov, Kathleen Barry Ingram et les membres de la communauté Eponaquest Worldwide.

Les participants acceptent de mettre en œuvre les règles de sécurité telles que décrites dans le règlement intérieur de l'association Cheval Communication et, le cas échéant, les règles de sécurité spécifiques à certaines des organisations partenaires.

Les participants acceptent de mettre en œuvre la charte éthique de l'approche Eponaquest telles que décrite dans le règlement intérieur de l'association et telle qu'indiquée sur le site Eponaquest Worldwide, selon la traduction française des neuf principes éthiques indiquée sur le site Eponaquest France à l'adresse : <http://eponaquest.fr/code-ethique/>.

La consommation abusive d'alcool ou de stupéfiants n'est pas admise lors des activités organisées par l'association et constitue un motif de renvoi ou d'annulation.

Dans le cas où un participant serait en désaccord ou en conflit avec un autre participant du groupe, ou souhaiterait quitter une activité avant le déroulement complet du programme, ce participant s'engage à avoir une discussion avec un des animateurs, pendant laquelle il explique ses motivations, selon la procédure Eponaquest de résolution de conflits.

Le non-respect d'un des points de la charte éthique de l'association est un motif de renvoi.

L'inscription à une activité organisée par Cheval Communication ou un organisme partenaire vaut acceptation de la charte éthique.

Règlement des participations :

L'association engage des frais pour l'organisation des journées de présentation et des stages, nous demandons donc votre règlement par avance afin de valider votre inscription et de faire les réservations.

Votre participation est validée à réception du règlement de votre participation.

Le règlement de votre participation est à établir par chèque à l'ordre de IMBS et à adresser, si possible au moins 15 jours avant la date de la journée ou du début du stage à :

Cheval Communication, 43 rue Charles de Gaulle, F-78730 St Arnoult en Yvelines

Conditions d'annulation :

En cas d'annulation de votre inscription par un participant plus de 15 jours avant la date prévue pour l'activité, 50 % de la participation seront remboursés à ce participant.

En cas d'annulation d'une inscription par un participant moins de 15 jours avant la date prévue, du non-respect par un participant de la charte éthique de l'association entraînant son renvoi, d'omissions ou de données inexactes apportées par un participant aux organisateurs lors des échanges précédant les stages, ou de l'impossibilité pour un participant d'achever la totalité d'une activité organisée par Cheval Communication ou un

organisme partenaire, aucun remboursement des frais engagés par le participant ne pourra être effectué.

En cas d'impossibilité d'organiser une activité aux dates prévues entraînant l'annulation de l'activité par Cheval Communication, un partenaire ou un organisateur, les participations déjà versées seront intégralement remboursées aux participants.

Contacts

Ecrivez nous à cheval.communication@gmail.com ou laissez-nous vos coordonnées sur www.equintessence.org